



COMMUNE DE DYD

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2024

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Marie-Hélène COLIN, Thierry CORNELOUP, Christian PACAUD, Mathilde SAVIGNAT (secrétaire de séance),

Excusés : Joëlle JOCAILLE (Pouvoir à Bernard PLASSON), Ophélie NAUDIN (Pouvoir à Jérôme DEBARREIX), Anthony LABROSSE (Pouvoir à Michel TREMEAUD), Claire LAURAS (Pouvoir à Marie-Hélène COLIN)

ORDRE DU JOUR

Début à 19H

1- Approbation du Procès-verbal du 21/03/2024

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal

2- Travaux de voirie

Monsieur le Maire présente un devis réalisé par l'entreprise THIVENT suite à leur visite dans notre commune le vendredi 12 avril. Pour rappel, l'enveloppe attribuée par Brionnais Sud Bourgogne pour les travaux d'investissement de voirie s'élève à 24 000 €.

Le devis présenté par Monsieur le Maire s'élève à 20 517 € 12 TTC. Le crédit non utilisé sera rajouté par Brionnais Sud Bourgogne en 2025.

Les travaux retenus cette année sont le virage ralliant la route de Baudinet à la route de Lavaux (finition en enrobé sur 30 mètres route de Baudinet et busage d'accotement sur 40 mètres sur la route de Lavaux avec pose d'une tête de sécurité et finition en tout-venant) ; pose de deux tête de sécurité à proximité du 747 route de Baudinet ; et route de l'Étang (enduit monocouche sur 595 ml entre le pont de Coptier et le 767 route de l'Étang). Ce devis est accepté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Bernard PLASSON ajoute que la corvée de goudron pour boucher les trous sur la voirie se déroulera le mardi 7 mai à partir de 7h30. 12 tonnes d'enrobé à froid ont été commandé chez THIVENT. Ils seront livrés chez Marie-Hélène COLIN. Enfin, le fauchage des accotements et des chemins de randonnée sera effectué la semaine du 1er mai par l'entreprise FAYOLLE de Oyé

Monsieur le Maire clos le sujet voirie en évoquant les lettres recommandées envoyées par la communauté de communes aux propriétaires de parcelles dont l'égavage n'a pas été effectué. De nombreuses remarques négatives sont remontées en mairie concernant les mises en demeures et l'envoi en recommandé de ces courriers.

3- Chapelle de Mans

Monsieur le Maire présente un devis de 1170 € HT de l'entreprise DUCLOS de Nandax pour effectuer le dé-moussage de la toiture de la chapelle de Mans. Comme pour celui du clocher de la chapelle de St-Prix, cette facture sera remboursée en intégralité par l'association de sauvegarde des chapelles de Mans et de St Prix. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Bernard PLASSON informe le Conseil que les travaux de réfection de la toiture de la chapelle de St Prix sont terminés. Ils ont été effectués par les entreprises DUCLOS de Nandax et GOSETTO de Charlieu.

Michel TREMEAUD évoque la remise en place du calvaire de la Chapelle de Mans qui a été terminé le 22 avril. Il remercie les bénévoles qui ont participé, Jacques-Pierre DEVILLARD pour le prêt du chariot élévateur et Pascal BALIGAND qui a financé et effectué les travaux de reconstruction de la croix qui avait été démolie en plusieurs morceaux par la chute d'un arbre.

4- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un cirque s'installera dans la commune du 29 avril au 2 mai. Une représentation sera donnée le mercredi 1er mai à 15 heures. Ce cirque est composé d'artistes circassiens et de quelques animaux.

Thierry CORNELOUP demande si la livraison de la buvette du concours de pétanque de l'amicale des parents d'élèves qui aura lieu le 1er juin pourra s'effectuer dans la salle des fêtes (accord de Mr le Maire) et précise que la route sera barrée par des barrières de chantier.

Michel TREMEAUD a participé à l'inauguration de la maison départemental de l'autonomie à Paray-le-Monial dont le coût de la construction s'élève à 3 400 000 €.

Monsieur le Maire annonce que la cérémonie du souvenir se déroulera le 8 mai à 11 heures au monument aux morts avec la participation des enfants qui chanteront la Marseillaise, déposeront la composition florale au pied du monument et apporteront une touche de bleu blanc rouge à la cérémonie.

Michel TREMEAUD rappelle que la fête des talents se déroulera le dimanche 26 mai. Une réunion de préparation est fixée au 1er mai en soirée.

Mr le Maire annonce que la commission communale d'appels d'offres se réunira le 13 mai à 19 heures.

Christian PACAUD a participé à la réunion du SMAAA. Des travaux seront réalisés dans deux communes dont celles de Dyo afin de préserver les écrevisses à pattes blanches. Des fils de fer barbelés seront implantés pour un montant d'environ 8000 €.

Michel TREMEAUD a participé à la conférence des Maires organisée par le PETR du Charolais Brionnais.

Mr le Maire informe le conseil qu'il souhaite réunir les présidents et les vices présidents en charge de la voirie des communautés de communes de Brionnais Sud Bourgogne et du Grand Charolais, les Maires de Changy et Marcilly-la-Gueurce ainsi que Mr GOUTORBE, expert forestier, afin d'évoquer l'état déplorable de l'impasse des prés neufs. Pour rappel, cette route mène au Bois de la Grande Brosse et tous les bois, évacués par cette route depuis le début du mandat, appartenaient à des habitants de Changy ou Marcilly. Un courrier a été envoyé en ce sens

Marie Hélène COLIN a participé à l'assemblée générale de l'office du tourisme où une nouvelle présidente a été élue. Elle informe le Conseil que la présentation de la saison touristique se déroulera le 29 avril.

Mr le Maire évoque la fin de journée du 24 août avec au programme une cérémonie du souvenir au monument en mémoire de deux dyotois abattus lors de l'attaque du train de Paray-le-Monial en 1924, une photo souvenir de tous les habitants, une présentation du nouveau cantonnier avec mise à l'honneur de Pascal BALIGAND, tout juste retraité, et la présentation de tous les nouveaux habitants installés dans la commune depuis le début du mandat.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Charles DAUVERGNE souhaite céder une concession du cimetière à la commune.

Michel TREMEAUD évoque une réunion qui s'est déroulée le 24 avril à Dyo. Cédric FAYOLLE, de l'entreprise DYONEO, est venu présenter une multitude de logiciels informatiques qu'ils pourraient créer pour les collectivités. Tous les Maires des alentours étaient invités. Trois communes seulement étaient représentées et trois se sont excusées.

Enfin, Monsieur le Maire évoque un terrain situé route de la Grangerie qui sera prochainement mis en vente par la famille MILLIER.

Fin 20h45

Mairie - 21 rue de l'église - 71800 Dyo

Tel : 03.85.70.60.29

Mail : mairiededyo@orange.fr

www.communededyo.fr

